

Outil 5

Liste des pièces à communiquer à la CRCC pour l'inscription au stage

(Articles A. 822-2 et R.822-2 du code de commerce)

1. diplôme national de master ou titre ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou diplôme obtenu dans un Etat étranger et jugé de niveau comparable par le garde des sceaux, ministre de la justice,
2. certificat préparatoire le cas échéant,
3. diplôme d'études comptables supérieures ou diplôme d'études supérieures comptables et financières ou validation d'au moins quatre des sept épreuves obligatoires du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion,
4. diplômes jugés d'un niveau équivalent à ceux mentionnés au 4. par le garde des sceaux, ministre de la justice,
5. habilitation du maître de stage (outil 10).